LA VIE A LA MER

MALO-LES-BAINS

HOTEL TURENNE à place Turenne, à Changement de propriétaire

M. Jean RAMPANELLI
NOUVEAU DIRECTEUR

Cuisine soignée — Maison recommandée aux familles — Electricité dans les chambres. 6664

MALO-TERMINUS

KURSAAL MUNICIPAL ouvert toute l'année. — Digue de mer — Concerts — Bals d'enfants — Jeux — Bains — HOTEL DE FAMILLE — Cuisine très soignée — Service par petites tables — Cave renommée — Pension complète depuis à francs par jour — Prix spécial pour famille — Téléphone 33.

L. NORMAND, Directeur

Service de bagages à la gare de Leffrinckoucke. — Tramways de Dunkerque : de la place du Kursaal : 0 fr. 15. 6519

DUNKERQUE

Hôtel du Chapeau Rouge et Grand-Hôtel Réunis

Déjeuner : 3 francs — Dîner : à fr. 50 — Téléphone : 215 — Electricité — Pension pour séjour. 6577

BOULOGNE-SUR-MER

MÉTROPOLE HOTEL Hôtel de Famille 27, rue Faidherbe

Eclairage électrique — Confort de 1er ordre — Salle de bains — Téléphone : 2.90.

Paul CHIRAUX, Propriétaire 6637

MALO-LES-BAINS

KURSAAL DE DUNKERQUE

Tous les jours : matinée à 4 h. ½, soirée à 8 h. 3/4 — GRAND CONCERT avec nombreuses attractions. 6652

MALO-TERMINUS

HOTEL MODERNE Nouvelle grande salle à manger (Service par petites tables) — Ouvert toute l'année — Hôtel de famille de 1er ordre — Les baigneurs vont au bain directement de leur chambre — 40 chambres meublées à neuf — Chambre noire — Cuisine bourgeoise excellente — Auto-garage — Ecuries-remises — Pension complète depuis 6 et 7 francs.

LECAT-DUPUIS, Propriétaire 6516

BOULOGNE-SUR-MER

CASINO MUNICIPAL (Plage de l'Entente Cordiale) ouverture de la saison théâtrale : début de la troupe de comédie. 6651

CALAIS

CASINO A. Bresson-Miller, directeur-propriétaire (18e année). Tous les jours, de 3 heures ½ à 6 heures ½ et de 9 heures ½ à minuit ½, grand concert avec attractions. 6653

OSTENDE

KURSAAL Tous les jours, CONCERT SYMPHONIQUE, grand orchestre de 150 musiciens avec chaque soir les plus grandes étoiles du chant d'Europe et d'Amérique. 680

Nouvelles Locales

ROUBAIX

LA 24e FÊTE RÉGIONALE DE GYMNASTIQUE A ROUBAIX
(4 et 5 juillet 1909)

Il est de toute évidence que ce qui constitue pour notre public le gros clou et le point le plus intéressant de nos fêtes des 3, 4 et 5 juillet, n'est autre que la superbe fête officielle du dimanche 4 juillet qui aura lieu à 2 heures de l'après-midi au terrain de fête du Parc de Barbieux.

Cette grandiose manifestation sera présidée par M. le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, et nul doute que la magnifique ensemble et les superbes tribunes décorées avec le meilleur goût et construites spécialement pour la circonstance, ne soient encore trop petites pour contenir l'énorme affluence qui se propose d'assister à cette splendide réunion.

La location s'enlève avec une rapidité inouïe et nous ne saurions trop recommander aux nombreux amateurs d'un spectacle rare et imposant de prendre à ce sujet leurs précautions sans plus tarder.

Les mouvements d'ensemble seront exécutés par les 3000 gymnastes réunis. Une délicieuse production avec bâtonnets sera exécutée par nos charmants bambins, les pupilles, qui, au nombre de 500, évolueront gracieusement.

Le travail aux agrès, par section, n'en sera guère moins intéressant et les productions spéciales des divers groupes constitueront un ensemble merveilleux agrémenté par un concert permanent auquel toute notre éminente phalange musicale a bien voulu participer.

Pour peu que le soleil veuille encourager les efforts de nos organisateurs, nos tribunes constitueront un véritable rendez-vous mondain, où les toilettes claires des dames viendront très heureusement s'harmoniser dans ce milieu enchanteur où le coup d'œil d'ensemble sera réellement féerique et unique.

Rappelons, en terminant, que la location est ouverte chez M. Jubé, rue de la Gare.

LES CONCOURS

de chant et de déclamation, d'opéras-comiques, d'opérettes ou d'opéras-bouffe, organisés à l'occasion de la fête du 11 Juillet

Voici le programme de ces différents concours :

Grand-Théâtre-Hippodrome. — A 9 h. du matin : opéras-comiques et opérettes, ou opéras-bouffe en un acte, 1er prix, 60 fr. ; 2e, 40. — Saynètes, pochades, revuettes de genre ou d'actualités, parodies (toutes ces pièces devront être musicales et parlées), 1er prix, 50 fr. ; 2e, 30 ; 3e, 20. — Comédies, vaudevilles genre gai, 1er prix, 60 fr. ; 2e, 40.

Les concurrents trouveront au Théâtre le matériel, les décors et les accessoires qui leur seront nécessaires. Les machinistes s'occuperont de la mise en place et de l'équipement des décors.

Il est interdit aux concurrents de s'occuper de détails. Ils devront se borner à remettre en temps utile la maquette de leur décor et la liste de leurs accessoires.

Salle de l'Ancienne, rue du Grand-Chemin. — Déclamation, division d'excellence (sujets libres). Section dramatique, 15, 15 et 10 fr. ; section d'honneur de la division d'excellence, entre déclamateurs ayant obtenu un 1er prix dans l'une des sections ci-dessus ; section dramatique, 20 fr., section comique, 20 fr. — Division d'honneur : section dramatique, sujets libres, 20, 15 et 10 fr. — Section comique, sujets libres, 20, 15 et 10 fr. — Section, [illegible], sujets libres, 30 fr., sous la réserve qu'il faudra au moins deux inscriptions pour que le concours ait lieu.

Salle [illegible], rue de Lannoy, [illegible]. — Déclamation, division supérieure : section dramatique, 12, 10, 8 et 4 fr. — Section comique, 12, 10, 8 et 5 fr. — Première division, section dramatique, 8, 6, 5 et 4 fr. — Section comique 8, 6, 5 et 4 fr. — Deuxième division, section dramatique, 4, 3, 3 et 2 fr. — Section comique, id.

Théâtre du Fontenoy. — Chant, sections lyriques. — A 9 h. du matin, division d'excellence (lyrique) : ténors, 15, 12 et 8 fr. ; barytons, id. ; basses, id. — Section d'honneur, 25 fr. (réservé aux 1ers prix des catégories ci-dessus). — A 8 h. du soir, division d'honneur, 60 fr. — Division des dames (romances, bluettes, mélodies, airs d'opéras), 20 fr., sous la réserve qu'il faudra au moins deux inscriptions pour que le concours ait lieu. — Duos lyriques, 20 et 10 fr. — Accompagnatrice : Mme Dewispelaere.

Salle Pandore, rue Pauvrée, 26. — A 9 h. du matin : Première division (lyrique), ténors, 10, 7, 5 et 3 fr. ; basses, id. ; barytons, série A, 10, 7 et 5 fr., série B, id. — A 8 h. du soir : Première division, comique, genre, 10, 7, 5 et 3 fr. ; grime, id.

Salle artistique, [illegible] *rue des Champs*. — Chant. — A 9 h. du matin : Division d'excellence (comique), [illegible], grime, 12, 8 et 5 fr. ; genre, 12, 8, 5 [illegible], grime, 12, 8 et 5 fr. ; genre, id. — Division d'honneur, 25 fr. — Duos comiques, 20, [illegible].

Salle [illegible], Grande-Rue, 34. — A 8 h. du matin. — Chant. — Deuxième division, section lyrique, 6, 4, 3 et 2 fr. ; section comique, 6, 4, 3, 2 et [illegible]. — Chant et déclamation, pour jeunes gens [illegible] et garçons au-dessous de 15 ans (sans accompagnement), [illegible] romances, bluettes, [illegible], chansonnettes comiques, poésies et [illegible], une seule catégorie, 4, 3 et 2 fr. — [illegible] des vétérans, 15, 10, 8 et 5 fr.

[illegible]. — Les concurrents doivent être [illegible] à Roubaix depuis au moins six mois. Nul concurrent ne peut déclamer ou chanter dans une division ascendante, le morceau primé précédemment. Les concurrents doivent déposer à la mairie, bureau des archives, où ils peuvent demander tous les renseignements dont ils ont besoin au sujet des inscriptions, de 9 h. à midi et de 2 à 6 h., et au plus tard, pour le 10 juillet, à 6 heures du soir, les œuvres qu'ils désirent interpréter. Le jury n'admet que les poèmes en langue française. Tout morceau contenant des expressions contraires à la morale et aux bonnes mœurs sera rigoureusement refusé. Les œuvres présentées ne peuvent contenir plus de 200 vers ou lignes. Elles devront être écrites très lisiblement sur papier grand format et porter en marge les nom, prénoms et adresse du concurrent, ainsi que l'indication de la division et de la section dans laquelle il désire concourir. Les opéras-comiques, opérettes, opéras-bouffe, saynètes, pochades, revuettes de genre ou d'actualités, parodies, comédies, vaudevilles, devront être interprétés en costumes s'adaptant aux ouvrages, lesquels seront représentés dans les décors y afférents. Chaque concurrent devra fournir au jury et à l'accompagnateur le morceau de musique en grand format, sauf pour les chanteurs de la division, ainsi que pour la section des jeunes gens qui pourront concourir sans piano. Pour tout autre renseignement s'adresser à la mairie.

COFFRES FORTS
21, rue ROYALE LILLE
GRUSON
5118

REPOUSSÉ PAR UN INCONNU UN JEUNE HOMME TOMBE DANS LES PATTES D'UN CHEVAL

Lundi, vers huit heures du soir, désirant admirer de plus près une société cléricale de gymnastique revenant du concours de Solesmes, un individu mal élevé repoussa brutalement un jeune homme de 14 ans, qui s'en alla tomber dans les jambes du cheval conduisant une calandre de la maison Benoist, négociant, boulevard d'Armentières, 78. Relevé par des témoins de la scène, le blessé, Louis Lemaire, demeurant rue Newton, 50, fut transporté dans la pharmacie la plus proche, où M. le docteur Delatire vint lui donner des soins. Le praticien n'a relevé que des contusions sans gravité. Une enquête est ouverte par la police pour retrouver l'auteur de l'accident.

ETRANGE HISTOIRE

Lundi soir, un domestique de la ferme Wallaeu, rue de Cohem, Victor Bauwens, 50 ans, a été mis en état d'arrestation et écroué au violon du 3e arrondissement, sous une grave inculpation. Une marchande de chiffons du hameau de la Justice, Marie Verbecke, âgée de 52 ans, est venue déclarer à M. Pagès, commissaire de police, que cet individu était allé la trouver, alors qu'elle coupait de l'herbe pour ses lapins, dans un champ, et avait tenté de la violer.

Bauwens nie formellement avoir exercé la moindre violence ; le mécontentement de la marchande de chiffons, d'après lui, aurait une toute autre cause.

Après enquête, Bauwens a été maintenu en état d'arrestation et conduit au parquet.

LA FOURRIÈRE

Lundi, le service de la fourrière a capturé onze chiens et dressé cinq contraventions à la charge des propriétaires des toutous vagabonds.

TIR RÉGIONAL

Le comité du Tir Régional ayant reçu plusieurs lettres de demande de renseignements pour les séries de débutants C et D, porte à la connaissance des intéressés que : les tireurs ayant été classés dans les concours, les années précédentes, c'est-à-dire avant le 1er janvier 1909, ne sont plus considérés comme débutants. Seuls seront considérés comme tels, ceux n'ayant jamais été classés avant cette date (mesure prise obligatoirement à cause de plusieurs concours étrangers effectués en même temps).

CERCLE MODERNE

Ce soir, à 8 heures et demie, réunion du comité. Questions très importantes pour les voyages d'Ostende, Blankenberghe et Anvers.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marie Reynaert, avenue Julien-Lagache. — Philomène Ysebaert, avenue Julien-Lagache. — Anna Joossens, rue de la Limite. — Albert Laplarre, rue Ingres, 28.

MARIAGES. — Entre : Henri Wibaux, confectionneur, rue du Coq-Français, 101 et Marie Sarlorius, s. p., rue Pauvrée, 41. — Gabriel Quesnoit, employé de commerce à Croix et Cécile Voncke, soigneuse, rue Faucault, 25.

DÉCÈS. — Julienne Weymeels, 67 ans, sans profession, rue Jean-Bart, cour Vandenostem, 7. — François Beaumont, 47 ans, tisserand, rue du Marquisat, 46. — François Bergeron, 58 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

UN HOMME SE JETTE DANS LE CANAL ET EN EST RETIRÉ NOYÉ

Hier, vers dix heures et demie du matin, des pêcheurs qui se livraient à leur sport favori aux abords du Pont National, virent soudain un homme s'élancer dans le canal.

L'un des pêcheurs tenta de porter secours au désespéré en lui présentant sa gaule, qui ne fut pas saisie par lui. On alla prévenir le cabaretier de l' « Eléphant Blanc », M. Godefroy, qui se jeta à l'eau et ramena le corps inerte du suicidé. Tous les soins pour le rappeler à la vie demeurèrent inutiles.

L'identité du noyé fut facilement établie. C'est un nommé Victor Debruyne, âgé de 38 ans, tisserand, demeurant en logement chez M. Delbert, cabaretier, boulevard Gambetta.

M. Rougaron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui a fait les constatations, a ordonné le transport du corps à l'hôpital civil. Debruyne avait, à plusieurs reprises, annoncé son intention d'en finir avec la vie. Il ne travaillait plus depuis samedi et s'adonnait aux boissons alcooliques.

EN TOMBANT DANS UNE CITERNE

M. Charles Declerck, 50 ans, aide maçon, au service de M. Henri Catteau-Treuteseaux, entrepreneur, rue du Brun-Pain, a fait une chute dans une citerne, en travaillant dans une maison en construction rue de la Gare, et a contracté une entorse du pied droit. M. le docteur Lagache a donné des soins au blessé, qui subira une incapacité de travail de trois semaines.

EN TRAINANT UN POT DE CARDES

Mme Romaine Depoorter, 33 ans, soigneuse chez MM. Legrand et Cie, filateurs, rue d'Austerlitz, a contracté une hernie crurale droite en traînant un pot de cardes. Docteur Vieoue, un mois.

DOIGTS MUTILÉS

Un jeune lithographe de chez M. Charles Six, industriel, rue du Château, Henri Derick, 16 ans, demeurant rue de Gand, 219, s'est fait prendre l'index droit dans une bronzeuse en voulant rattraper une feuille de papier. Ablation de la moitié de la dernière phalange. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Delossez, qui évalue à 25 jours, sauf complications, le temps nécessaire à la guérison.

— Mme Marguerite Houpline, 29 ans, doubleuse chez MM. J.-B. Deschamps et Cie, retordeurs, rue du Brun-Pain, a, par distraction, placé sa main près du revolver d'une doubleuse et il en est résulté une section de l'extrémité du médius. Si l'amputation de la dernière phalange du doigt mutilé n'est pas rendue nécessaire, la guérison exigera une quinzaine de jours.

— M. Constant Vermeulen, 44 ans, débourreur chez MM. Caulliez et Delaoutre, filateurs, rue du Dragon, s'est fait prendre le médius de la main gauche entre un pignon et la chaîne de commande de son métier. Plaie par écrasement. Docteur Delossez, 20 jours.

EXTRADÉS BELGES

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belges, les nommés Louis Durieux, 34 ans, conducteur de chevaux, né à Saint-Maur (Belgique), réclamé par le parquet de Tournai, pour vol ; Théophile Poublon, 36 ans, originaire de Gand, poursuivi par le parquet de cette ville, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs. Ces deux extradés sortent de la prison de Lille.

FÊTE NATIONALE

Les pâtissiers et boulangers français et électeurs, habitant Tourcoing, qui désireraient fournir à la ville des brioches à distribuer le jour de la Fête Nationale, sont invités à déposer à la mairie, bureau des écoles, le vendredi 2 juillet avant midi, à titre d'échantillon, deux brioches du poids moyen de 95 à 100 grammes.

UNE CONFÉRENCE DE M. GUSTAVE DRON, DÉPUTÉ-MAIRE DE TOURCOING, A NANCY

Samedi dernier, 26 juin, notre vaillant député-maire, a fait à Nancy, devant un brillant et nombreux auditoire, une remarquable conférence sous les auspices de la « Société industrielle de l'Est ».

Cette conférence qui avait trait à la question si importante de l'apprentissage et à la crise redoutable qu'elle traverse, a valu à notre sympathique maire et député un succès considérable.

Nous donnerons demain les extraits de nos confrères nancéens.

OBSÈQUES D'UN ENTREPRENEUR

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Cassiodore Descamps, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de plafonnage, membre du Comité de la Fédération des entrepreneurs du Nord de la France, ravi de façon foudroyante à l'affection des siens et de ses amis.

L'assistance était particulièrement nombreuse. Tous les entrepreneurs de Tourcoing pour ainsi dire suivaient le char funèbre.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Augustin Masquilier, président du syndicat général des entrepreneurs ; Lahousse-Duthoit, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de charpente et de menuiserie ; Parent, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs des zingueurs-plombiers ; Dujardin et Duhayon, secrétaire et membre de la Chambre syndicale de plafonnage ; Tonnel, secrétaire du syndicat des entrepreneurs de l'exposition.

Au cimetière, M. Augustin Masquilier a fait l'éloge mortuaire du défunt.

CLUB AÉROSTATIQUE TOURQUENNOIS

Les membres du Club sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu jeudi 1er juillet, à 7 heures, au siège, 43 bis, rue de la Lys. Présentation du président d'honneur aux sociétaires.

Les personnes désireuses de faire partie du Club sont priées de faire leur demande par écrit au secrétariat.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. René Delemme, 23 ans, peintre au service de M. Baisez, entrepreneur de peinture, a contracté des brûlures du 2e degré de la main droite en brûlant des boiseries. Repos de 10 jours.

— M. Alphonse Vanoverscheide, ouvrier de M. Joseph Masemame, industriel, rue des Piats, s'est fait une coupure de l'index droit. Docteur Delossez, 12 jours.

— M. François Baeyens, 19 ans, peigneur chez MM. Achille et Pierre Pollet, peigneurs rue de Dunkerque, a reçu un coup de boxeur sur la main gauche. Entorse du poignet. Docteur Kasure, de Mouscron, 15 jours.

EXCURSION A ANVERS

L'excursion annuelle de l'Association des Anciens Elèves de l'École de la rue du Calvaire a eu lieu dimanche dernier. Anvers avait été choisi comme but d'excursion, en raison de l'intérêt que présente la ville flamande au point de vue du commerce international.

Deux cents excursionnistes avaient répondu à l'appel des organisateurs. Partis de Tourcoing à 6 h. 26 du matin, ils débarquaient à Anvers à 8 heures 36 et consacraient leur matinée à la visite du jardin zoologique, puis ils se réunissaient pour le dîner dans les grandes salles du restaurant Max où un réconfortant repas leur fut servi.

Les Tourquennois ont ensuite parcouru la ville et le port sous la conduite de guides anversois. Ils se sont beaucoup intéressés aux explications qui leur ont été fournies, en cours de route, sur les particularités offertes par Anvers, ses monuments, ses avenues, son commerce et le mouvement de son port. Le retour s'est effectué par Bruxelles et le train de 10 heures 29 ramenait à Tourcoing les excursionnistes enchantés d'avoir passé une journée aussi amusante qu'instructive.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Debuysschère Albert, rue Vauban, 26. — Belot Lucienne, rue du Moulin-Tonton, 79.

MARIAGE. — Henri Notteghem, voyageur de commerce et Madeleine Clarisse, sans profession.

DÉCÈS. — De Bruyne Victor, 37 ans, tisserand, rue Nationale, 122.

LILLE

UN JEUNE DÉSESPÉRÉ

Mardi à midi, venant d'être grondé par sa mère, pour son attitude vis-à-vis de ses frères et sœurs, en l'absence de ses parents, Emile Oonrnaert, 17 ans, rattacheur à la filature Wallaert, rue de Seclin, 12, s'est pendu au pied de son lit pendant que sa mère était partie chercher de l'eau.

Le docteur Gosselin, appelé, ne put que constater le décès.

La faim la terrasse

Dans l'après-midi d'hier, un berger de Ronchin, M. Vandervinckel, passant dans les remparts près de la porte Louis XIV, a trouvé mourant d'inanition une femme, Marie Molière, 38 ans, sans domicile. L'infortunée, qui n'avait pas voulu recourir à l'aumône pour subvenir à ses besoins, s'était laissée tomber, malgré la pluie, sur un talus des fortifs, attendant là qu'une âme généreuse vînt à son secours.

Le berger ayant aussitôt informé la gendarmerie, la malheureuse reçut immédiatement des soins empressés et fut transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

BAGARRE DANS UN TRAIN
entre un militaire et des civils

Dimanche, au cours d'une discussion qu'il venait d'avoir avec des voyageurs, dans un compartiment de 3e classe du train de Tourcoing, qui entre en gare de Lille à minuit, un soldat territorial s'est élancé sur l'un de ses contradicteurs et voulut dégainer. D'autres soldats, témoins de cette scène, l'ont désarmé. A la descente du train, il s'est faufilé dans la foule sans qu'il ait été possible de le retrouver. Une enquête est ouverte.

FIN DE GRÈVE

Les coupeurs de la maison Couzineau ont décidé hier soir, de reprendre le travail.

Je ne fume que le NIL

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — **Mérite agricole**. — Notre concitoyen M. Henri Lepers, agriculteur au Sapin-Vert, a reçu dimanche dernier, du ministre de l'Agriculture, le Mérite agricole. Cette distinction allant à un agriculteur de la valeur de M. H. Lepers a été on ne peut plus favorablement accueillie par toute la population de la commune qui se plaît à reconnaître en M. Lepers un fermier avisé, un agriculteur éclairé.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier.

— Le brigadier Dumoulin et le préposé Morlo, de Roubaix, de service dimanche à 11 h. du soir au passage du Grand-Chemin, ont arrêté Deneu Hélène, 15 ans ½, sans domicile fixe, porteuse de 60 boîtes d'allumettes, valeur 27 francs.

HEM. — Hier matin, le bruit se répandait dans la commune qu'un cadavre avait été trouvé au milieu d'une mare de sang, dans le quartier de la Tribonnerie. Colportée et vivement commentée, cette nouvelle sensationnelle prit bientôt de telles proportions que l'on alla par crier sur tous les toits qu'un affreux crime avait ensanglanté la région, d'ordinaire si paisible.

Très heureusement il n'en est rien.

A l'annonce de ces faits, nous nous rendîmes immédiatement sur les lieux, à l'effet de faire une enquête de laquelle il résulte ceci : Un domestique de la ferme Carette, située dans le quartier du nouveau Roubaix, Edmond Verriest, âgé de 61 ans, d'origine belge, quittait son patron dimanche matin et venait passer sa journée à Hem. Lundi, la noce avait dû être plus forte que de coutume. M. Carette ne vit pas venir son domestique. Celui-ci d'ailleurs était resté à Hem, s'était amusé dans différents estaminets, pour échouer enfin dans la soirée au cabaret à l'enseigne de la « Clef des Champs », tenu par Wiquart.

Verriest, en compagnie de quelques clients, soupa avec des moules et quitta le débit vers 9 heures ½. Du témoignage du cabaretier, le malheureux n'était pas en état d'ivresse. Arrivé à une certaine distance de l'estaminet, Verriest voulut, sur le bord du fossé, satisfaire un besoin naturel. C'est là, que pris de congestion, il tomba à la renverse dans une tenue assez sommaire, lâchant par le nez et les oreilles du sang en abondance. Ce n'est que lundi matin à la première heure, que des passants découvrirent son cadavre.

Sa position et le sang qui s'était répandu sur la route firent croire immédiatement à un crime.

M. le docteur Coubromme appelé pour faire les constatations d'usage, détruisit immédiatement cette hypothèse en déclarant que la mort provenait d'une congestion suscitée par une indigestion causée par les moules. Les autorités informées se livrèrent immédiatement à une enquête pendant que sur la morgue on dirigeait le cadavre.

A HEM

FÊTE FÉDÉRALE
des Amicales Laïques
DU CANTON DE LANNOY

C'est dimanche, qu'a eu lieu, à Hem, la fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy. Disons de suite qu'elle fut brillante, que son succès fut grandiose, digne du Comité d'organisation, du vaillant personnel enseignant, de la Municipalité et enfin de l'œuvre laïque et républicaine, qui compte, dans le canton de Lannoy, une nuée d'artisans et qui donnèrent dimanche, durant la fête, un vivant spectacle de fraternité véritablement réconfortant pour ceux qui avec nous diront que l'Union fait la force.

Par une généreuse pensée du Comité, une grande distribution de pain et de viande a été faite aux indigents.

Le drapeau national flottait à toutes les fenêtres, à certains endroits, les décors magnifiques retinrent l'attention des nombreuses personnalités qui peu à peu arrivaient au banquet.

LE BANQUET

Deux cent cinquante convives étaient réunis autour d'une table merveilleusement dressée.

Le menu, composé d'une façon irréprochable, a contenté les estomacs les plus rebelles.

A la table d'honneur nous avons remarqué : M. Delecroix, député-maire ; M. Bourbon, inspecteur primaire ; M. Lamotte, conseiller général, etc... La plus franche cordialité n'a cessé de régner, durant le festin, égayé moins par le décor de la salle cependant très joli, que par le charme des nombreuses dames qui y assistaient.

LES DISCOURS

M. Arnold est un orateur, il l'a prouvé, non seulement par sa parole claire, précise, mais surtout par de superbes envolées qui allèrent droit au cœur de l'auditoire. Après avoir remercié M. l'inspecteur, le créateur des fêtes fédérales, la municipalité d'Hem, municipalité d'avant-garde qui comprend la parole de Victor Hugo : « Agrandir les esprits, c'est amoindrir les misères », M. Arnold, par une délicate allusion aux dames, entra dans le vif du sujet.

Le nom de notre Association et le caractère cordial de cette fête disent l'objet constant de nos préoccupations scolaires et post-scolaires : développer l'esprit de fraternité !

C'est la partie la plus large, la plus libre, la plus féconde de notre vieil idéal révolutionnaire. Elle s'appuie sur le droit pur, elle jette l'amour qui seul fait lever les belles moissons d'humanité. La fraternité est naturelle aux enfants. Ils s'aident, ils s'aiment, ils organisent une solidarité d'action et de jeu. C'est pourquoi l'école laïque qui respecte ce besoin natif de l'enfant, est un véritable lien de concorde et de paix sociale. C'est pourquoi aussi il faut prolonger son influence par delà l'école.

Les adversaires de la Société laïque et démocratique n'y manquent pas : patronages, cercles, société de gymnastique, associations de pères catholiques, sont organisés contre notre régime républicain. Sans autre souci que le haut dessein de prolonger notre loyalisme à l'égard des institutions du pays jusque dans l'adolescence, nous essayons de grouper aussi les anciens élèves de nos écoles autour de l'idéal commun qui est le nôtre : Raison et Vérité, Justice et Fraternité.

Une salve d'applaudissements salue ces belles paroles, puis M. Arnold continue :

Nous ne saurions combler les fossés que creuse chaque jour l'antagonisme économique, nous ne saurions en un tour de main magique, éteindre les luttes de classes. Mais il appartient à l'école laïque de les ignorer et d'enseigner dans sa splendeur vivante, l'unité de la Patrie.

Aux dernières pages de son beau livre du Peuple, écrit au lendemain de 1848, tout plein des grandes espérances fraternelles qui fusionnèrent un moment dans les cœurs idéalistes de cette époque, Michelet se demande ce qui fait la nation vivante dans le passé, ce qui assure sa continuité dans l'avenir et il nous dit que c'est l'esprit d'amitié.

Amitié ! Vieux mot des associations de nos communes flamandes, il en fait la secrète force d'action nationale à travers les temps. Si donc le peuple vivant de France doit s'enseigner à l'école, s'y reconnaître, y préparer ses lendemains, nous répondrons à son dessein constant et profond en y faisant vivre l'esprit d'amitié, en le prolongeant dans nos amicales.

Je bois donc à tous nos amis des amicales, à l'harmonie des hommes et des choses, à l'union des esprits et des cœurs et aux coopérations actives et fécondes dans lesquelles s'assure, après l'école, ce que l'école a essayé de fonder : la fraternité des futurs citoyens dans le dévouement à la Patrie, à la République des travailleurs et à la République du peuple !

Cette magnifique péroraison met l'enthousiasme à son comble.

Quand le calme se rétablit M. Delecroix, député-maire, salué par de vifs applaudissements, prend la parole pour remercier, au nom de l'administration municipale, tous les amis de l'école laïque qui sont venus à l'occasion de la fête fédérale. M. Delecroix remercie les délégués cantonaux de leur présence, ainsi que M. Lamotte conseiller général, et se déclare très heureux de pouvoir constater la marche ascendante des œuvres scolaires et post-scolaires.

M. le Maire fait l'éloge du personnel enseignant et de M. Bourbon, inspecteur primaire, et après une déclaration quant à l'absolue liberté des fonctionnaires, lève son verre à M. Bourbon, à M. Lamotte, à tous les amis présents, ainsi qu'à M. Arnold et à l'Amicale d'Hem, qu'il remercie.

Puis M. Bourbon se lève et prononce le discours suivant :

Les meilleures journées sont celles que je passe au sein de vos amicales prospères, toujours à hauteur de leur tâche, dit M. Bourbon.

Faisant allusion aux caisses des écoles, l'orateur parle de l'assistance des enfants pauvres. Il indique une inégalité à faire disparaître. Rendez l'école accessible à tous les enfants, afin qu'il y ait égalité dans la répartition intellectuelle. Combien furent ravis d'entendre M. Bourbon définir aussi nettement, avec autant de précision, le rôle des Associations pour l'émancipation de la pensée ! Oui, c'est l'âge héroïque.

Buvons, dit M. Bourbon, à l'école ! Oui, buvons à l'école dans laquelle nous avons mis toutes nos espérances.

Réception des Sociétés

Favorisées par un temps assez beau, les sociétés furent reçues par le Comité d'organisation qui leur offrit les vins d'honneur.

Un mot aimable fut adressé à toutes, puis la formation du cortège se fit immédiatement.

Le cortège

L'Harmonie de la Citadelle ouvrait la marche, suivie d'un magnifique groupe tricolore, du Comité d'Honneur, du Comité municipal, des écoles communales de filles d'Hem, de l'Amicale de l'Ecole Pasteur, des écoles communales de garçons d'Hem, de la Fraternelle de l'école Victor Hugo et de La Lannoyenne de Lannoy. Suivaient ensuite :

L'Amicale des Filles de Leers, L'Amicale de Chéreng, l'Orphéon de Lannoy, la Philharmonie et l'Amicale d'Annappes, La Patriote de Croix, l'Amicale des filles de Willems, la laïque de Lys, l'Amicale de Flers-Breucq, l'Amicale de Baisieux-Grand, l'Amicale des filles de Lys, l'Harmonie municipale d'Hem, l'Amicale de Tressin, l'Amicale d'Ascq, l'Amicale de Willems, les Intimes, orphéon d'Hem, l'Orphéon et l'Amicale de Toufflers, les Volontaires et l'Amicale de Leers, l'Amicale de Sailly, et la Patriote de Wattrelos.

Aux sons d'entraînants pas redoublés et entre une double haie de spectateurs enthousiasmés, le cortège se déroula dans les principales rues de la commune pour se disloquer à la place où eurent lieu ensuite un concert et une fête de gymnastique.

Le concert

Ce fut d'abord les élèves des écoles qui se firent entendre et applaudir. On entendit ensuite l'Harmonie municipale d'Hem, l'Orphéon de Lannoy, la Philharmonie des écoles laïques d'Annappes, l'Orphéon de Toufflers, l'orphéon Les Intimes d'Hem et l'Harmonie de la Citadelle. Toutes ces exécutions furent très goûtées.

La fête de gymnastique

Pendant le concert et au milieu d'une foule sympathique, les 900 gymnastes de La Lannoyenne de Lannoy, La Patriote de Croix, la Patriote de Wattrelos et les Volontaires de Leers, évoluèrent aux applaudissements du public de plus en plus nombreux.

L'exécution des mouvements d'ensemble par tous les gymnastes réunis fut irréprochable.

La fête de gymnastique se clôtura par un concours de saut à la perche et de saut combiné dont voici les résultats :

Saut à la perche : 1er prix, Desmarchelier A. ; 2e A. Liénart ; 3e, Louis Nutlin.

Saut combiné : 1er prix, Tonneau Désiré ; 2e, A. Desmarchelier ; 3e, Coppens ; 4e, Craynest ; 5e, Liévin ; 6e, Créteur.

Les prix en espèces furent remis aux vainqueurs par M. Delecroix, député-maire, qui eut pour les gymnastes un mot aimable.

Fête de nuit

La fête de nuit fut véritablement attrayante par le ballet des Normands exécuté aux sons d'un entraînant quadrille par une section de pupilles de la Patriote de Wattrelos. De vifs applaudissements saluèrent chacun des tableaux militaires exécutés par la Patriote de Croix qui mit l'enthousiasme dans la foule par son apothéose : La défense du drapeau, saluée par une vibrante « Marseillaise ».

Puis le feu d'artifice éclata et le bal, donné sur la place, commença ensuite, et c'est très tard dans la nuit, que finit la fête fédérale des Amicales laïques qui eut un immense succès.

POUR LES PAUVRES

Une quête assez fructueuse a été faite durant la fête fédérale laïque pour les pauvres.

Durant le banquet, Mlle et M. Delecroix, fille et fils de M. Delecroix, député, ont circulé dans la salle pour recueillir les offrandes pour les malheureux.

La veille avait été faite une distribution de secours aux pauvres par le Bureau de Bienfaisance. Dimanche, à 10 h. ½, les festivités ont commencé par un cortège qui s'est formé au « Grand Marais » et a parcouru la commune : y ont participé toutes les sociétés subventionnées.

A onze heures a eu lieu l'inauguration, par la municipalité, de la nouvelle salle de mairie, puis la réception par les conseillers municipaux, des sociétés prenant part à la fête ; des vins d'honneur ont été offerts. De midi à 1 heure a été donné un grand concert public, qui a été fort goûté.

La journée s'est terminée par un bal très animé à la maison commune.

Lundi, le programme annoncé a été exécuté au milieu de l'animation du public.

Cette fête, favorisée par le beau temps a obtenu un vif succès.

Fin de Saison. Voir à la Cie Anglaise, grande maison de tailleurs, Lille, 2, Grande-Place, et Cambrai, 30, Grande-Place, les séries de costumes sur mesure, hte nouveauté anglaise, réduits à 65 fr. et les pardessus réduits à 55 fr. Coupe élégante, façon soignée. Voir les étalages. 30,5480

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
du BANYULS-TRILLES à L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE
DEMANDER
un TRILLES à L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille
5885

Migraine, maux d'estomac, constipation sont rapidement guéris par l'emploi des Pilules Suisses, le meilleur dépuratif du sang. 1958

TRIBUNE PUBLIQUE

A PROPOS DE LA XXIVe FÊTE RÉGIONALE DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX

On nous demande de bien vouloir publier la lettre suivante :

Roubaix, le 29 juin 1909

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Si la presse constitue un auxiliaire précieux et une source de renseignements très intéressants et utiles, certains organes jouent en divers cas un bien vilain rôle et se prêtent à une bien triste besogne ; témoin le cas présent :

Que venait faire à Roubaix le ministre de la guerre ?

Il venait y présider et patronner une œuvre du plus pur patriotisme, essentiellement démocratique et franchement républicaine.

Il venait donner, par sa présence au nom du gouvernement, une preuve d'intérêt et encourager ces dévoués organisateurs et pionniers de notre grande cause d'éducation physique, qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs intérêts pour faire triompher et assurer le succès de leur idéal.

Que viennent donc faire en l'occurrence les mesquineries d'une politique acerbe, étroite et mal comprise ? et combien il est écœurant de suivre la polémique de certains journaux locaux qui, l'un diplomatiquement, l'autre plus brutalement, essaient d'enrayer l'élan d'une aussi belle et aussi saine manifestation !

Aussi combien est-il pénible pour nous, anciens gymnastes, qui avons toujours eu le culte de la déférence et du respect pour tout ce qui est appelé à représenter notre grande Patrie, de constater les effets des manœuvres de ce genre.

Cela n'est pourtant point fait pour décourager notre ardeur. Plus que jamais soyons étroitement unis et travaillons au développement de notre belle œuvre.

La 24e fête régionale sera une grandiose manifestation assurant un succès sans précédent, où se confondront en un seul faisceau tout ce que notre région compte de monde gymnique et sportif et où notre vaillante population Roubaisienne viendra se grouper pour applaudir cette belle et florissante jeunesse.

Les journées des 4 et 5 juillet enregistreront encore de belles pages pour l'histoire de notre France démocratique et républicaine.

Gaston Dasunco,
(Un vieux gymnaste).

Sports et Jeux

COURSE A PIED

Challenge Billy

C'est le 6 juillet que sera disputé, sur le terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, le challenge Billy réservé aux scolaires du comité du Nord âgés de moins de 16 ans. Les épreuves suivantes seront disputées par équipes de trois coureurs : Courses plates de 90 m., de 300 m. et de 2000 m. ; concours de saut en hauteur avec élan, de saut en longueur sans élan. Enfin une sixième épreuve, le tir à la corde, mettra aux prises 6 équipiers de chaque association scolaire.

ATHLÉTISME

Championnats athlétiques de la Jeune France

La Jeune France du lycée de Tourcoing, fera disputer ses championnats athlétiques jeudi prochain 1er juillet, à 5 heures, sur le terrain de l'Union Sportive Tourquennoise.

Comme les années précédentes, les concurrents seront divisés en deux séries selon qu'ils ont plus ou moins de 11 ans au 1er juillet 1909.

Les épreuves disputées dans cette première journée de championnat seront les suivantes : Courses plates de 90 m., 300 m. et 2000 m. ; saut en hauteur avec élan, saut en longueur sans élan et lancement du poids.

Le classement se faisant par points, les concurrents sont toujours nombreux et disputent courageusement leurs chances, ce qui donne beaucoup d'intérêt aux championnats de la J. F. L. T.

Les parents des élèves, leurs professeurs et les « anciens », ainsi que leurs amis, sont invités à venir encourager nos jeunes athlètes.

Maladies de Peau, Vices du Sang
Ulcères de Varices
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le flacon : 4 fr., et le
Baume Sainte-Geneviève : 1.50.
Fco contre mandat de 5 fr.
Phie PRUVOST, 7, rue des Arts, Lille
Eviter toutes contrefaçons.